



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mardi 10 octobre 2023

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) – MODIFICATION DES REPRESENTANTS

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Antoine GOYER, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Laëtitia LAFFONT, Ludovic ILLIEN, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Hélène BOLEIS à Pascaline ALNO, Georges CORNEC à Claude ORVOINE, Brigitte LE LIBOUX à Jean-Guillaume GOURLAIN, Anne-Valérie RODRIGUES à Christian LAURENT.

Secrétaire de séance : Cédric ORVOËN.

Présents : 29
Pouvoirs : 04
Absent : 00

n°03

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) – MODIFICATION DES REPRESENTANTS

Rapporteur : Ronan LOAS

Le Code de la commande publique et notamment son article L 1414-2 précise les conditions de mise en œuvre de la commission d'appel d'offres.

La commission d'appel d'offres est :

- présidée par le Maire ou son représentant
- comprend 5 membres du conseil municipal élus en son sein au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste sauf décision à l'unanimité de l'assemblée délibérante.
- Des membres suppléants sont élus en nombre égal à celui des membres titulaires.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1411-5 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le rapport présenté au conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **PROCEDE** à l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres.

1 - RECUEIL DE LA LISTE :

- Patricia QUERO-RUEN
- Claude ORVOINE
- Christian LAURENT
- Georges CORNEC
- Cédric ORVOEN
- Christian PERRIEN
- Pascal GUERIF
- Anne-Valérie RODRIGUES
- Emmanuelle TROCADERO
- Marie-Hélène HUCHET

2 – DESIGNE des représentants du Conseil municipal de la manière suivante :

Titulaires	Suppléants
Présidente : Ronan LOAS	Vice-président : Armelle GÉGOUSSE
Patricia QUERO-RUEN	Cédric ORVOEN
Claude ORVOINE	Christian PERRIEN
Christian LAURENT	Pascal GUERIF
Georges CORNEC	Anne-Valérie RODRIGUES
Emmanuelle TROCADÉRO	Marie-Hélène HUCHET

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

